

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2020

RÉNOVATION DES CITÉS
ADMINISTRATIVES ET
AUTRES SITES
DOMANIAUX MULTI-
OCCUPANTS



PROGRAMME 348

**RÉNOVATION DES CITÉS ADMINISTRATIVES ET AUTRES SITES DOMANIAUX
MULTI-OCCUPANTS**

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | BILAN STRATÉGIQUE

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Alain Resplandy-Bernard

Directeur de l'immobilier de l'Etat

Responsable du programme n° 348 : Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Placé sous la responsabilité de la direction de l'immobilier de l'État (DIE), le programme 348, créé par la loi de finances initiale pour 2018, a pour objectif le financement interministériel de la rénovation des cités administratives et plus généralement de sites occupés par plusieurs administrations de l'État et par ses opérateurs. Doté d'un milliard d'euros sur cinq ans, il contribue à la réalisation de deux priorités du Grand plan d'investissement (GPI) : accélérer la transition écologique et construire l'État à l'âge numérique, dans son volet « investir aujourd'hui dans l'action publique pour dépenser moins demain », mais répond également à des objectifs liés aux conditions de travail, à l'optimisation et la mutualisation des locaux, à la réduction des dépenses d'entretien correctif et au développement d'une politique préventive d'entretien plus économique sur la durée, ainsi qu'à l'accueil du public.

Le but de ce programme est de financer des opérations de restructuration immobilière, d'acquisition ou de reconstruction de bâtiments, ainsi que de travaux lourds relevant du propriétaire, notamment de rénovation énergétique, dans les cités administratives de l'État en priorité – bâtiments emblématiques de la présence de l'État sur le territoire –, compte tenu de l'ancienneté et de l'état dégradé de ce parc domanial. Il s'agit de lutter contre l'obsolescence, en définissant des remises à niveau cohérentes sur le plan technique et en termes de stratégie patrimoniale. La gouvernance pluriannuelle de ce programme s'inscrit dans les objectifs du GPI, selon les modalités de pilotage de la politique immobilière de l'État : le financement des projets nécessite en effet une labellisation interministérielle préalable par la conférence nationale de l'immobilier public (CNIP).

Ainsi, l'année 2018 a été dédiée tout d'abord à l'approfondissement de la connaissance technique du parc immobilier des 54 cités administratives par le biais d'audits techniques et énergétiques. Par la suite la CNIP a sélectionné 9 projets et réservé leur financement à hauteur de 301 millions d'euros.

En 2019, l'examen des dossiers s'est poursuivi durant le premier semestre et 30 projets supplémentaires ont été sélectionnés par la CNIP. Ce sont ainsi, en tout, 39 projets de cités administratives qui ont été retenus par la direction de l'immobilier de l'Etat, par délégation du ministre chargé du Domaine, pour près de 989 millions d'euros d'investissement.

L'objectif a été, pour chaque projet, d'étudier l'adéquation entre le budget global proposé, l'état bâtementaire et les travaux de mise à niveau nécessaires, les travaux de densification, et les travaux d'amélioration de la performance énergétique. Les phases suivantes permettront aux acteurs économiques de proposer aux porteurs de projet des solutions innovantes complémentaires, en termes de matériaux ou de technologies employées, afin d'opter, selon un bilan coûts / avantages, pour les solutions les plus performantes. Au plan opérationnel, la mise en oeuvre de chaque projet relève de la responsabilité du préfet de département en tant que maître d'ouvrage. Un comité de pilotage rassemblant sous son autorité l'ensemble des services concernés ainsi qu'une équipe projet sont mis en place pour chaque cité. La direction de l'immobilier de l'État, en tant que responsable du programme, assure le pilotage et le suivi de la bonne mise en oeuvre des projets et le maintien des performances prévues.

Pour le solde, une part a été consacrée aux études préalables et diagnostics divers (énergétiques, marchés de définition de projets...) et l'autre part va être consacrée à des études complémentaires sur une cité (Nanterre). Ainsi, au 15 juillet 2019, l'intégralité des crédits du programme ont fait l'objet d'une programmation et d'une répartition entre les projets.

Au 31 décembre 2019, 10 projets (Amiens, Besançon, Cergy-Pontoise, Charleville-Mézières, Colmar, Melun, Metz, Strasbourg Tours et Rouen) ont fait l'objet d'une validation de leur programme de travaux qui s'est traduite par l'affectation sur tranche fonctionnelle de leurs budgets.

En outre le marché de conception réalisation (MCR) de Rouen a pu être engagé.

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | BILAN STRATÉGIQUE

En 2020 les 29 autres projets ont fait l'objet d'une validation de leur programme de travaux, et les AE correspondantes ont été affectées sur tranche fonctionnelle sauf pour les projets de Lyon, Lille, Toulouse et Toulon

Les principaux engagements concernent les marchés de travaux pour les cités de Bordeaux, Colmar et Amiens et les acquisitions à Lyon et Toulon. Les principaux paiements concernent le MGP de Rouen mis en place en 2019.

Un seul projet, la cité administrative de Rouen, a fait l'objet d'un marché en Conception-Réalisation. Le marché a été attribué en 2019 à l'entreprise BBGO (Bouygues Bâtiment Grand-Ouest) pour un montant de 69 000 000 €TTC. Les travaux ont débuté en 2020 et ont subi les effets de la crise sanitaire, nécessitant de recalibrer le planning général tout en maintenant une livraison en 2023.

12 projets font l'objet d'une procédure en MPGP.

- 3 MGP ont été notifiés : Amiens à l'entreprise BBGO (Bouygues Bâtiment Grand-Ouest), Colmar à l'entreprise EIFFAGE Construction et Strasbourg à l'entreprise RABOT-DUTILLEUL
- 2 MGP sont actuellement en cours de mise au point (candidat désigné) et seront notifiés au premier semestre 2021: Lyon et Mulhouse
- 6 MGP sont en cours de dialogue compétitif, au stade offre initiale ou intermédiaire et devraient également être notifiés au premier semestre 2021 : Lille, Nancy, Orléans, Nantes, Albi et Toulon
- 1 MGP a désigné les candidats admis à concourir avec une remise de l'offre initiale au mois de mai 2021, avec une notification prévue avant décembre 2021 : Toulouse

26 projets font l'objet d'une procédure classique en « loi MOP »

- 2 projets ont démarré les travaux : Bordeaux et Cergy-Pontoise
- 11 projets ont notifié leur marché de Maîtrise d'oeuvre : Agen, Aurillac, Avignon, Besançon, Bar-le-Duc, Charleville-Mézières, Clermont-Ferrand, Mâcon, Metz, Périgueux et Soissons
- 13 projets doivent notifier leur marché de Maîtrise d'oeuvre au premier semestre : Alençon, Bourges, Brest, Dijon, Grenoble, Guéret, La Rochelle, Limoges, Saint-Lô, Tarbes, Tours, Tulle et Melun

L'objectif fixé est la notification des marchés de travaux en 2021.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1	Assurer la transition énergétique dans le cadre de la PIE
INDICATEUR 1.1	Économie d'énergie attendue
INDICATEUR 1.2	Optimisation de la surface occupée
OBJECTIF 2	S'assurer de l'efficience des projets financés
INDICATEUR 2.1	Efficience énergétique - Coût du kwhep économisé

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE | Programme n° 348

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

1 – Assurer la transition énergétique dans le cadre de la PIE

INDICATEUR

1.1 – Économie d'énergie attendue

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Économie d'énergie attendue	kWh	Sans objet	139 000 000	139 000 000	139 000 000	137 500 000	139 000 000

Commentaires techniques

Source des données : Dossiers de labellisation des cités sélectionnées après expertise de la DIE et examen en CNIP pour la fixation de l'objectif / documents de suivi entre la DIE et les porteurs de projets pour l'actualisation de l'objectif.

Mode de calcul : Cet indicateur, répondant pleinement à l'objectif de transition énergétique dans le cadre de la politique immobilière de l'État et du GPI, est la somme des économies d'énergie primaire (gains exprimés en kWh d'énergie primaire) identifiées dans les dossiers de labellisation des cités lauréates. Il ne se prête pas à une mesure annuelle, mais à une estimation en début de programme (objectif retenu), actualisée en fonction de l'évolution des projets.

INDICATEUR

1.2 – Optimisation de la surface occupée

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Optimisation de la surface occupée	m2 SUB	Sans objet	239 000	239 000	239 000	257 000	239 000

Commentaires techniques

Source des données : Dossiers de labellisation des cités sélectionnées après expertise de la DIE et examen en CNIP pour la fixation de l'objectif / documents de suivi entre la DIE et les porteurs de projets pour l'actualisation de l'objectif.

Mode de calcul : Cet indicateur permet de mesurer et de suivre l'objectif de réduction des surfaces occupées par les services et opérateurs de l'État dans le cadre des travaux financés par le P348. Répondant également à l'objectif « Assurer la transition énergétique dans le cadre de la politique immobilière de l'Etat », il correspond à la somme des m² de surface utile brute (SUB) de chacun des sites qui seront libérés grâce à la densification des cités lauréates (et intègre également la différence entre surfaces actuelles des cités lauréates, et surfaces futures, à l'issue des travaux). Ces m² ont été identifiés dans les dossiers de sélection des cités lauréates et seront consolidés via les documents de suivi interne, en fonction de l'avancement de chaque projet.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le programme 348 contribue en totalité aux objectifs du Grand Plan d'Investissement (GPI). De même, à partir de 2021 le programme 348 contribue favorablement au budget vert. L'objectif « Assurer la transition énergétique dans le cadre de la PIE », synthétise les deux grandes ambitions du programme 348 : réduire l'empreinte énergétique des services de l'État et optimiser les locaux occupés.

INDICATEUR 1.1

Economie d'énergie attendue

Le but est de maintenir les gains prévisionnels estimés lors de l'élaboration des projets car ceux-ci ont directement conduit à leur sélection. Le suivi de l'indicateur, et du maintien des objectifs définis dans les dossiers présentés par les préfets de département, est assuré lors de la mise en œuvre des projets dans le cadre du dispositif de suivi mis en place par la DIE avec les porteurs de projets (formalisés par l'échange régulier de documents de suivi, et conformément à la circulaire du 13 mai 2019 relative à la mise en œuvre opérationnelle du programme 348 et au suivi de la performance des projets immobiliers de rénovation des cités administratives). Les résultats réels, et incidemment l'atteinte concrète de l'objectif fixé ci-dessus, ne pourront être mesurés qu'après la mise en service effective des cités rénovées ou construites. Les estimations sont toutefois actualisées en fonction des données de suivi produites par les porteurs de projets.

Les économies d'énergie prévues dans les projets sont de deux types :

- 1) des gains sur la facture énergétique des cités lauréates suite aux travaux améliorant la performance énergétique ;
- 2) des gains issus de la suppression de factures énergétiques, au titre de la libération de biens locatifs et domaniaux.

Sur la base des remontées des porteurs de projets, les économies d'énergie prévues dans les projets sont estimées à 137 500 000 kilowatt-heure (kWh) d'énergie primaire à ce stade.

INDICATEUR 1.2

Optimisation de la surface occupée

Cet indicateur essentiel au regard des objectifs de la PIE traduit les efforts de mutualisation et de densification des services, dans une logique de rationalisation des implantations immobilières de bureaux de l'État et de ses opérateurs, ainsi que d'économies budgétaires. Il ne se prête pas à une mesure annuelle, mais à une estimation en début de programme (objectif retenu), actualisée en fonction de l'évolution des projets. L'objectif est de maintenir les gains prévisionnels estimés lors de l'élaboration des projets, car ceux-ci ont directement contribué à leur sélection. Le suivi de l'indicateur et du maintien des objectifs définis dans les dossiers présentés par les préfets de département sera assuré, au cours de la mise en œuvre des projets, dans le cadre du dispositif mis en place par la DIE avec les porteurs de projets (échange de documents de suivi type, conformément à la circulaire du 13 mai 2019 relative à la mise en œuvre opérationnelle du Programme 348 et au suivi de la performance des projets immobiliers de rénovation des cités administratives). Les résultats réels ne pourront être mesurés qu'après la mise en service effective des cités rénovées ou reconstruites. Les estimations sont toutefois actualisées en fonction des données de suivi produites par les porteurs de projets.

L'optimisation des surfaces occupées peut être réalisée par la démolition de bâtiments vétustes ou devenus inadaptés au fonctionnement du service, par la libération de bâtiments domaniaux ou locatifs, par l'augmentation de la surface utile brute des bâtiments existants, grâce à des aménagements de locaux (combles...) ou par la reconstruction de certaines cités sur des emprises foncières nouvelles.

Le suivi des projets mis en place par la DIE vise *a minima* au maintien de l'objectif de 239 000 m² libérés sur l'ensemble de la durée du programme.

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF

2 – S'assurer de l'efficacité des projets financés

INDICATEUR

2.1 – Efficacité énergétique - Coût du kwhep économisé

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2018 Réalisation	2019 Réalisation	2020 Prévision PAP 2020	2020 Prévision actualisée	2020 Réalisation	2020 Cible PAP 2020
Efficacité énergétique - Coût du kwhep économisé	€/Kwh	Sans objet	7,1	7,1	7,1	7,2	7,1

Commentaires techniques

Précisions méthodologiques

Source des données : Dossiers de labellisation des cités sélectionnées après expertise de la DIE et examen en CNIP pour la fixation de l'objectif / documents de suivi entre la DIE et les porteurs de projets pour l'actualisation de l'objectif.

Mode de calcul : Cet indicateur permet de mesurer et de suivre l'objectif de réduction des surfaces occupées par les services et opérateurs de l'État dans le cadre des travaux financés par le P348. Répondant également à l'objectif « Assurer la transition énergétique dans le cadre de la politique immobilière de l'Etat », il correspond à la somme des m² de surface utile brute (SUB) de chacun des sites qui seront libérés grâce à la densification des cités lauréates (et intègre également la différence entre surfaces actuelles des cités lauréates, et surfaces futures, à l'issue des travaux). Ces m² ont été identifiés dans les dossiers de sélection des cités lauréates et sont consolidés via les documents de suivi interne, en fonction de l'avancement de chaque projet.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Cet indicateur ne se prête pas à une mesure annuelle, mais davantage à une estimation en début de programme (objectif retenu une fois les 39 cités lauréates sélectionnées), actualisée chaque année en fonction de l'évolution des projets. L'objectif est de maintenir les gains prévisionnels estimés lors de l'élaboration des projets car ceux-ci ont directement conduit à leur sélection. Le suivi de l'indicateur et du maintien des objectifs définis dans les dossiers présentés par les préfets de département sera assuré, en cours de mise en œuvre, par un dispositif de suivi mis en place par la DIE avec les porteurs de projets (documents de suivi interne et circulaire sur le suivi du programme 348 diffusée en mai 2019). Les résultats réels, et incidemment l'atteinte concrète de l'objectif fixé, ne pourront être mesurés qu'après la mise en service effective des cités rénovées ou construites.

Sur la base des remontées des porteurs de projets, l'estimation actualisée du coût du Kilowatt-heure (kWh) économisé est de 7,18€.

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 348

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
11 – Etudes	2 824 856	19 000 000 7 384 944	19 000 000 10 209 800	19 000 000
12 – Travaux et gros entretien à la charge du propriétaire	8 536 611	37 000 000 49 325 004	37 000 000 57 861 615	37 000 000
13 – Acquisitions, construction	22 005	24 000 000 97 613 811	24 000 000 97 635 817	24 000 000
Total des AE prévues en LFI	0	80 000 000	80 000 000	80 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+823 914 602 (hors titre 2)		+823 914 602	
Total des AE ouvertes	903 914 602 (hors titre 2)		903 914 602	
Total des AE consommées	11 383 472	154 323 759	165 707 231	

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
11 – Etudes	3 967 515	57 000 000 3 171 949	57 000 000 7 139 463	57 000 000
12 – Travaux et gros entretien à la charge du propriétaire	1 045 269	72 000 000 13 383 879	72 000 000 14 429 148	72 000 000
13 – Acquisitions, construction	18 323	39 000 000 13 367 076	39 000 000 13 385 399	39 000 000
Total des CP prévus en LFI	0	168 000 000	168 000 000	168 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-127 225 086 (hors titre 2)		-127 225 086	
Total des CP ouverts	40 774 914 (hors titre 2)		40 774 914	
Total des CP consommés	5 031 107	29 922 904	34 954 010	

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 348

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019				
11 – Etudes	10 000 000 6 537 409	10 000 000 4 467 825	20 000 000	20 000 000 11 005 234
12 – Travaux et gros entretien à la charge du propriétaire	47 000 000 7 981 641	418 000 000 74 038 427	465 000 000	465 000 000 82 020 069
13 – Acquisitions, construction	33 000 000 6 424	382 000 000 428 808	415 000 000	415 000 000 435 232
Total des AE prévues en LFI	90 000 000	810 000 000	900 000 000	900 000 000
Total des AE consommées	14 525 474	78 935 060		93 460 534

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019				
11 – Etudes	10 000 000 5 050 170	10 000 000 2 544 415	20 000 000	20 000 000 7 594 584
12 – Travaux et gros entretien à la charge du propriétaire	5 000 000 210 541	42 000 000 3 682 317	47 000 000	47 000 000 3 892 858
13 – Acquisitions, construction	5 000 000 150 003	28 000 000 256 581	33 000 000	33 000 000 406 584
Total des CP prévus en LFI	20 000 000	80 000 000	100 000 000	100 000 000
Total des CP consommés	5 410 714	6 483 313		11 894 027

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommées* en 2020	Consommés* en 2019	Ouvertes en LFI pour 2020	Consommés* en 2020
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	14 525 474	0	11 383 472	5 410 714	0	5 031 107
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	14 525 474	0	11 383 472	5 410 714	0	5 031 107
Titre 5 – Dépenses d'investissement	78 935 060	80 000 000	154 323 759	6 483 313	168 000 000	29 922 904
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	78 935 060	80 000 000	154 323 759	6 483 313	168 000 000	29 922 904
Total hors FdC et AdP		80 000 000			168 000 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+823 914 602			-127 225 086	
Total*	93 460 534	903 914 602	165 707 231	11 894 027	40 774 914	34 954 010

* y.c. FdC et AdP

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

ARRÊTÉS DE REPORT D'AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
22/01/2020		192 810 248						
Total		192 810 248						

ARRÊTÉS DE REPORT GÉNÉRAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/02/2020		629 544 354		33 645 972				
Total		629 544 354		33 645 972				

DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/08/2020		1 560 000		1 560 000				
Total		1 560 000		1 560 000				

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2020								162 431 058
Total								162 431 058

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		823 914 602		35 205 972				162 431 058

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 348

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
11 – Etudes		19 000 000 10 209 800	19 000 000 10 209 800		57 000 000 7 139 463	57 000 000 7 139 463
12 – Travaux et gros entretien à la charge du propriétaire		37 000 000 57 861 615	37 000 000 57 861 615		72 000 000 14 429 148	72 000 000 14 429 148
13 – Acquisitions, construction		24 000 000 97 635 817	24 000 000 97 635 817		39 000 000 13 385 399	39 000 000 13 385 399
Total des crédits prévus en LFI *	0	80 000 000	80 000 000	0	168 000 000	168 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+823 914 602	+823 914 602		-127 225 086	-127 225 086
Total des crédits ouverts	0	903 914 602	903 914 602	0	40 774 914	40 774 914
Total des crédits consommés	0	165 707 231	165 707 231	0	34 954 010	34 954 010
Crédits ouverts - crédits consommés		+738 207 370	+738 207 370		+5 820 904	+5 820 904

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Une partie significative des AE ouvertes (303 millions) a été affectée sur tranche fonctionnelle au fur et à mesure de la validation des projets.

Le solde non consommé fait l'objet de reports de crédits sur 2021.

En CP, les crédits qui ne pouvaient manifestement pas être consommés sur 2020 (ralentissement des opérations dû notamment à la crise sanitaire) ont fait l'objet d'une annulation.

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	80 000 000	80 000 000	0	168 000 000	168 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	80 000 000	80 000 000	0	168 000 000	168 000 000

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

En complément des montants votés en loi de finances initiale, le programme a connu les mouvements de crédits suivants :

- 192,8 M€ d'autorisations d'engagements affectées non engagées (AENE) ont été reportées par arrêté du 22 janvier 2020.
- 629,5 M€ d'AE et 33,6 M€ de CP ont été reportés au titre des crédits libres par arrêté du 12 février 2020
- Le décret n° 2020-1016 du 7 août 2020 portant virement de crédits a ouvert 1,56 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur le programme 348 après annulation de crédits sur le programme 148. En effet, la rénovation du restaurant inter-administratif a été prévue dans le cadre du projet de la cité administrative de Mâcon mais les travaux d'aménagement sur ce type de bâtiment sont habituellement financés par le P148 « Fonction publique ». Un abondement du P348 par le P148 a été effectué afin de faciliter la réalisation de l'ensemble des travaux sous le pilotage d'une même conduite d'opération.
- La loi n° 2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020 a annulé 162 431 058 € de crédits de paiement compte tenu de la sous-consommation constatée sur l'exercice 2020. Cette sous-exécution s'explique à la fois par le décalage des échéanciers de paiement associés à certaines des opérations immobilières en cours sur le programme et par l'impact de la crise sanitaire. Ces crédits auront vocation à être remis à disposition sur le programme lors des exercices ultérieurs, pour couvrir les engagements.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2020	CP 2020
AE ouvertes en 2020 * (E1) 903 914 602	CP ouverts en 2020 * (P1) 40 774 914
AE engagées en 2020 (E2) 165 707 231	CP consommés en 2020 (P2) 34 954 010
AE affectées non engagées au 31/12/2020 (E3) 351 699 030	dont CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 16 534 697
AE non affectées non engagées au 31/12/2020 (E4 = E1 - E2 - E3) 386 508 340	dont CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 18 419 313

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 brut (R1) 85 342 999					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019 (R2) 0					
Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 net (R3 = R1 + R2) 85 342 999	-	CP consommés en 2020 sur engagements antérieurs à 2020 (P3 = P2 - P4) 16 534 697	=	Engagements ≤ 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R4 = R3 - P3) 68 808 302	
AE engagées en 2020 (E2) 165 707 231	-	CP consommés en 2020 sur engagements 2020 (P4) 18 419 313	=	Engagements 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R5 = E2 - P4) 147 287 918	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020 (R6 = R4 + R5) 216 096 220	
					Estimation des CP 2021 sur engagements non couverts au 31/12/2020 (P5) 105 418 340
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2021 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2020 (P6 = R6 - P5) 110 677 880

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2020 + reports 2019 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

La répartition des restes à payer par BOP est la suivante :

Centre financier	Restes à payer 31/12/2020
Total du programme	216 096 219,89
BOP DIE	64 832 989,58
BOP Provenances-Alpes-Côte-d'Azur	8 899 951,43

BOP Bourgogne-Franche-Comté	0,00
BOP Occitanie	119 489,44
BOP Nouvelle Aquitaine	20 744 542,70
BOP Bretagne	0,00
BOP Centre Val de Loire	85 522,52
BOP Hauts-de-France	1 542 885,05
BOP Grand Est	27 789 125,52
BOP Auvergne-Rhône-Alpes	23 341 275,67
BOP Ile-de-France	658 898,63
BOP Normandie	68 081 539,35

Les restes à payer concernent essentiellement :

- BOP DIE : engagement du marché global de performance (MGP) d'Amiens
- BOP Provence-Alpes-Côte d'Azur : engagement de la vente en état futur d'achèvement (VEFA) pour Toulon
- BOP Nouvelle Aquitaine : engagement du projet de Bordeaux en loi maîtrise d'ouvrage publique (MOP)
- BOP Grand Est : engagement du MGP de Colmar
- BOP Auvergne-Rhône-Alpes : engagement de l'acquisition pour Lyon
- BOP Normandie : engagement en 2019 du marché de conception réalisation (MCR) de Rouen

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION

11 – Etudes

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
11 – Etudes		19 000 000 10 209 800	19 000 000 10 209 800		57 000 000 7 139 463	57 000 000 7 139 463

Les montants inscrits en AE en loi de finances initiale 2020 devaient servir à couvrir les aléas. Le retard pris dans l'avancement des projets a eu pour conséquence que l'enveloppe d'aléas n'a été que marginalement mobilisée en 2020.

De même les CP n'ont pas donné lieu à une consommation à hauteur de la loi de finances initiale et ont fait l'objet d'une annulation partielle en loi de finances rectificative.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		2 824 856		3 967 515
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		2 824 856		3 967 515
Titre 5 : Dépenses d'investissement	19 000 000	7 384 944	57 000 000	3 171 949
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	19 000 000	7 384 944	57 000 000	3 171 949
Total	19 000 000	10 209 800	57 000 000	7 139 463

Les crédits engagés et payés au titre de l'action 11 « Études » en 2020 ont principalement couvert :

- la partie conception du MGP de la cité de Colmar (uniquement en AE) ;
- le désintéressement des candidats non retenus dans le cadre des dialogues compétitifs (en dialogue compétitif, les candidats sont appelés à produire des études en cours de procédure – avant-projet sommaire (APS) notamment –, et celles-ci sont, au vu de leur complexité et de leur caractère opérationnel, rémunérées par le maître d'ouvrage) pour les cités d'Amiens, de Lyon et de Colmar ;
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- les études et expertises préalables.

CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

	Prévisions LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	0	19 000 000	19 000 000	0	10 209 800	10 209 800
Crédits de paiement	0	57 000 000	57 000 000	0	7 139 463	7 139 463

L'ensemble des dépenses de cette action contribue au Grand plan d'investissement.

ACTION

12 – Travaux et gros entretien à la charge du propriétaire

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
12 – Travaux et gros entretien à la charge du propriétaire		37 000 000	37 000 000		72 000 000	72 000 000
		57 861 615	57 861 615		14 429 148	14 429 148

Le montant des AE consommées sur l'action 12 est supérieur au montant ouvert en LFI. La comparaison de ces chiffres n'est pas significative car les montants consommés concernent surtout des AEANE et les montants inscrits en AE en loi de finances initiale 2020 devaient servir à couvrir les aléas mais ces derniers n'ont été que marginalement mobilisés compte tenu du retard pris dans l'avancement des projets.

De même que pour l'action 11, les CP n'ont pas donné lieu à une consommation à hauteur de la loi de finances initiale et ont fait l'objet d'une annulation partielle en loi de finances rectificative.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		8 536 611		1 045 269
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		8 536 611		1 045 269
Titre 5 : Dépenses d'investissement	37 000 000	49 325 004	72 000 000	13 383 879
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	37 000 000	49 325 004	72 000 000	13 383 879
Total	37 000 000	57 861 615	72 000 000	14 429 148

Les crédits engagés au titre de l'action 12 "Travaux et gros entretien à la charge du propriétaire" ont principalement servi à couvrir le démarrage des travaux des cités de Bordeaux et de Colmar.

L'essentiel des paiements concerne la poursuite des travaux de la cité de Rouen.

Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants

Programme n° 348 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

	Prévisions LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	0	37 000 000	37 000 000	0	57 861 615	57 861 615
Crédits de paiement	0	72 000 000	72 000 000	0	14 429 148	14 429 148

L'ensemble des dépenses de cette action contribue au Grand plan d'investissement.

ACTION

13 – Acquisitions, construction

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
13 – Acquisitions, construction		24 000 000	24 000 000		39 000 000	39 000 000
		97 635 817	97 635 817		13 385 399	13 385 399

Le montant des AE consommées sur l'action 13 est supérieur au montant ouvert en LFI. Comme pour l'action 12, la comparaison de ces chiffres n'est pas significative car les montants consommés concernent surtout des AEANE et les montants inscrits en AE en loi de finances initiale 2020 devaient servir à couvrir les aléas mais ces derniers n'ont été que marginalement mobilisés compte tenu du retard pris dans l'avancement des projets.

De même que pour les actions 11 et 12, les CP n'ont pas donné lieu à une consommation à hauteur de la loi de finances initiale et ont fait l'objet d'une annulation partielle en loi de finances rectificative.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement		22 005		18 323
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		22 005		18 323
Titre 5 : Dépenses d'investissement	24 000 000	97 613 811	39 000 000	13 367 076
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	24 000 000	97 613 811	39 000 000	13 367 076
Total	24 000 000	97 635 817	39 000 000	13 385 399

Les crédits engagés au titre de l'action 13 "Acquisitions, construction" concernent notamment :

- les acquisitions pour les cités de Lyon et Toulon ;
- le démarrage de la construction de la nouvelle cité d'Amiens.

Les CP consommés concernent :

- le paiement d'une partie des acquisitions pour la cité de Toulon
- le règlement d'une avance pour la construction de la cité d'Amiens.

CONTRIBUTION AU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

	Prévisions LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	0	24 000 000	24 000 000	0	97 635 817	97 635 817
Crédits de paiement	0	39 000 000	39 000 000	0	13 385 399	13 385 399

L'ensemble des dépenses de cette action contribue au Grand plan d'investissement.